

LE COURRIER MUSICAL ET THÉÂTRAL

ABONNEMENT

pour la France et les Colonies
Un an :: :: :: Fr. 60

ABONNEMENT

pour les pays Étrangers
Un an :: :: :: Fr. 100

LE CINÉMA EST-IL UN ART?

Son lien avec la Musique

par Maurice Imbert.

Tous les arts ont entre eux des portes de communication, était accoutumé de dire Alphonse Daudet. Certes; et Wagner l'a bien compris, lui qui a voulu en réaliser dans ses ouvrages une synthèse qu'il jugeait indispensable pour que l'œuvre dramatique intégrale soit. Mais si l'art, en général, peut être symbolisé par une série de vases communicants, quel est le principe qui circule à travers eux, quel est le principe qui relie l'unité composée aux composants ?

Ce principe, c'est le rythme. Par lui, l'art devient un microcosme de l'univers et plus la fraction que l'on considère possède de facultés rythmiques puissantes, plus celle-ci a d'emprise sur les hommes.

Nous trouvons le rythme à la base de l'architecture : rythmes de volumes; de la sculpture : rythmes de volumes unis à des rythmes de lignes; de la peinture : rythmes de plans et de vibrations; de la littérature : rythmes de volumes et rythmes de temps; de la musique : rythmes de volumes, d'espaces et de temps; de la danse : qui utilise les mêmes que la musique. Aux cinq derniers de ces arts est également commun, dans le domaine spirituel, le rythme des sentiments.

On va répétant, à la suite du regretté Canudo, que le cinéma est le septième art. Pour qu'il soit possible de l'assimiler à ceux que nous venons d'évoquer, il est donc logique de se demander si lui aussi est basé sur le rythme. La réponse ne nous paraît point douteuse : oui, dans le cinéma le rythme est roi ; il l'est même à un degré éminent.

Le rythme de volumes y peut être créé par le jeu des masses : individu, collectivité. Rythme de volumes encore celui du clair à l'obscur. Pour prendre un exemple élémentaire, à vingt mètres de l'un peuvent succéder vingt mètres de l'autre, suivant un rythme régulier. Et, bien sûr, la complexité de ce rythme peut être combinée sinon pratiquement à l'infini, du moins suivant un réseau de formules extrêmement diverses.

Par la propriété qu'il possède de transporter alternativement de lieux à d'autres, le cinéma peut sacrifier au rythme dans l'espace. Reprenant nos mêmes mesures, nous dirons que vingt mètres de plein air, suivis de vingt mètres d'intérieur ramenant à vingt mètres de plein air auxquels succèdent vingt nouveaux mètres d'intérieur offrent un rythme dans l'espace. Il n'est point besoin, pensons-nous, que nous insistions sur ce point.

Le rythme dans le temps est ici un combiné des deux précédents ; il naît de la succession, par fractions égales ou inégales, de l'un ou de l'autre, ou de l'un et de l'autre.

Quant au rythme des sentiments, il est exactement analogue à celui que l'on rencontre dans la sculpture, la peinture, la littérature, la musique ou la danse.

Nous avons posé ce postulat : le cinéma est-il un art ? Nous avons dit que, pour qu'il en fût un, il devait être rythmique, parce

qu'ainsi il serait agrafé dans l'univers et communiquerait avec lui. Nous répondons : oui, le cinéma est un art ; et nous espérons l'avoir montré.

Quelle peut être la communauté de ses moyens expressifs avec ceux de la musique ?

Naturellement, cette communauté réside dans le rythme. Si donc on voulait réaliser une fusion du cinéma et de la musique pour un spectacle idéal, il faudrait qu'il y ait concordance des rythmes de l'un et de l'autre, que la partition soit rythmée dans les volumes, l'espace et le temps synchroniquement avec le film.

Comme nous l'avons dit à une autre occasion tout ce qui réside essentiellement dans une combinaison de formules de cadences et de progressions harmoniques — deux principes rythmiques — les uns appliquées — généralement parlant — à l'exposition des thèmes, les autres à leur développement. Pour qu'il y ait concordance entre la musique et le film, il faudrait donc que celui-ci soit établi également sur des cadences et des progressions visuelles, parallèles à celles sur lesquelles serait bâtaudée la musique.

On objectera que pour arriver à ce résultat il faudrait une collaboration étroite du cinéaste et du compositeur, à moins que les deux se combinent en une même personnalité. Pourquoi pas ? N'y a-t-il pas eu des compositeurs pour écrire eux-mêmes leurs livrets : Wagner et d'autres ?

Naturellement, cette résultante ne saurait, pour l'heure, s'adresser qu'à une élite; mais le seul fait qu'elle soit raisonnable et possible suffirait à montrer le lien étroit qui peut unir le cinéma et la musique, lien tout aussi intime que celui attachant l'une à l'autre celle-ci et la poésie.

Que celui tonaille par la tentation de nous traiter d'utopiste veuille bien se rappeler l'équipée d'Icare et les recherches de Léonard de Vinci touchant le plus lourd que l'air. Des siècles ont passé, mais il a pris son vol parce que le seul fait que notre humble intellect ait pu s'élever jusqu'à la conception de quelque chose prouve que ce quelque chose est logique, si inconscient nous en soyons.

A quoi bon entretenir de chimères, dussent-elles se réaliser quand personne de nous n'y sera plus, poursuivra notre contradicteur. Qu'en sait-il ? L'évolution a pris la voiture de notre époque et progresse à vitesse d'avion. C'est pourquoi nous pourrions fort bien être les témoins de cette union intime du cinéma et de la musique dont nous avons rapidement esquissé un mode de vie commune : et cela dans un avenir infiniment plus rapproché que nous ne l'imaginons. Le résultat de cette union serait le cinéma lyrique, que le film soit sonore ou non. Et des esprits bien nés ne sauraient manquer de trouver dans son commerce une source de pures jouissances d'art.

MAURICE IMBERT.



LOUIS LUMIÈRE,
Pionnier du cinéma.

(Photo Henri Manuel.)